



Lorraine - Champagne / Ardennes

Association
Régionale
pour l'Etude
de l'Histoire
de la Sécurité Sociale

Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com

c n a h e s
conservatoire national
des archives, de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08
cnahes.grandest@gmail.com

COMITÉ RÉGIONAL
d'HISTOIRE
de la SÉCURITÉ SOCIALE
Alsace - Moselle

Siège : 36 rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex 1
secrétaire@chrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 8^{ème} séance du Comité de Pilotage du 17/04/24

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l'AREHSS,
coordonnateur de l'ensemble des manifestations.

Diffusion 10/05/25

Sur composition actualisée du CoPil avril 2025 = 30 membres :

Présents (13) : **Moussa Aridja** (Cnahes), **Jacques Bergeret** (Cnahes & Arehss), **Alain Caps** (CHRSS Alsace-Moselle), **Bernard Friot** (Institut Européen du Salariat), **Antoine Gardavaud**, Sous-Directeur à la Régulation et à la Relation avec les Acteurs en Santé (DRRAS), **Estelle Grandpoirier** (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), **Somhack Limphakdy** (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), **Henri Molon** (Arehss), **Jean Pierrel** (membre du bureau de la coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité), **Denis Poisson** (Citoyenneté Active Lorraine), **Maxime Seaduto** (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), **Françoise Seirolle** (CGT), **Jean-Marie Spaeth** (CFDT), **Jean-Marie Villela**, (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine).

Excusés (4) : **Bernard Balzani** (Université de Lorraine), **Pascal Raggi** (Université de Lorraine), **Thierry Tauran** (Université de Lorraine, Institut François Gény), **Jean-Paul Lacresse** (Président UDAF de Meurthe-et-Moselle) s'était manifesté par téléphone pour demander le lien... mais oublié de lui communiquer ! * *A noter que Catherine Véronique, directrice adjointe de la CPAM de Meurthe-et-Moselle ; qui avait annoncé sa présence auprès d'Antoine Gardavaud s'excuse suite à un empêchement de dernière minute. Il est prévu qu'elle coanime la soirée débat du 6 mai au cinéma Caméo de Nancy suite à la projection du film « La Sociale ».*

Absents (13) : **François Audigier** (Université de Lorraine), **Thibaut Besozzi** (IRTS de Lorraine), **Franck Briey** (DG Adapeim), **Luc Chervy** (Président CAF du Haut-Rhin), **Samuel Fargette** (CAF 88 et Union des Familles Laïques - UFAL), **Gilles Grouvel** (Directeur CPAM de l'Aube), **Patrick Heidmann** Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace Moselle, **Jean-Paul Higelé** (Université de Lorraine), **Kristel Meiffret** (Institut François Gény-Université de Lorraine), **Loïc Millot** (Forum IRTS de Lorrain, site de Ban-Saint-Martin Metz), **Yassine Ouazene** (UTT Troyes), **Étienne Thévenin** (Arehss, Université de Lorraine), **Claudie Trecziack** (Association Marche et Rêve de Joeuf),

Ordre du jour :

1. Accueil éventuel de personnes arrivant pour la 1^{ère} fois et retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.
2. S'il y a lieu : informations nationales.
3. Retour sur la réalisation des premières manifestations de Metz et Strasbourg.
4. Actualisation des évènements en préparation par les représentants de chaque Groupe Projet Territorial (GPT) nécessitant chaque fois la mise à jour de la fiche descriptive correspondante indiquant notamment les aides en nature et les coûts prévisionnels¹.
5. La communication globale du Projet Grand Est et les déclinaisons locales à démultiplier.

¹ Rappel : faire parvenir la fiche descriptive de chaque manifestation candidate à la labellisation Projet Grand Est + description, dates, lieu, coûts prévisionnels, etc. > Jean-Marie Villela : arehssgrandest.tresorier@gmail.com / et Jacques Bergeret : cnahes.grandest@gmail.com

* Jacques Bergeret s'excuse de faire démarrer la réunion avec un peu de retard et particulièrement auprès de Jean-Paul Lacresse qui ne trouvait plus le lien et à qui il a oublié de lui renvoyer.

1 – Accueil éventuel de personnes arrivant pour la 1^{ère} fois et retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.

Sans objet ce jour vu aucune nouvelle arrivée et aucune remarque n'étant parvenue ni exprimée au sujet du compte-rendu de la précédente séance.

Jacques Bergeret : je signale que par l'intermédiaire de Thierry Tauran, nous avons eu un contact avec le directeur adjoint de la CPAM de Moselle. Je lui ai proposé de faire partie du comité de pilotage s'il le souhaitait et qu'il puisse se joindre au Groupe Projet Territorial de Nancy préparatoire au colloque de novembre, sous réserve de l'accord de Kristel Mauffret-Delsanto qui pilote ce projet universitaire. Il n'a pas souhaité faire partie du comité de pilotage. L'affaire est réglée de ce point de vue-là. Il n'a rien dit d'une possible initiative de la CPAM de Moselle pour les 80 ans de la SS.

II – Informations nationales.

Que font les comités des autres régions ?

Somhack Limphakdy : quelqu'un de Besançon m'a demandé s'il existait un groupe organisant en Bourgogne-Franche-Comté la même chose que ce que nous organisons au titre du *Projet Grand-Est : la SS a 80 ans en 2025*.

Jacques Bergeret : je n'ai pas d'information nationale particulière sur ce qui se passe dans les différentes régions. Je vais m'adresser à l'ensemble des comités, de manière à savoir ce qu'ils font. C'est une manière de répondre par rapport à la question de Besançon. Là, on est avec le département du Doubs et la région Bourgogne-Franche-Comté. Je ne sais absolument pas ce qui se passe.

III - Retour sur la réalisation des premières manifestations de Metz et Strasbourg.

Conférence gesticulée « *Danse macabre – Et si on rattachait les pompes funèbres à la Sécurité Sociale* » organisée par FORUM IRTS de Lorraine à Metz le 22/03/25.

Jacques Bergeret : je donne la parole à Estelle Grandpoirier qui représente le Forum IRTS de Lorraine par rapport à ce qu'a organisé son collègue Loïc Millot sur Metz avec la conférence gesticulée sur le thème de la prise en charge des obsèques par la Sécurité Sociale programmée à partir de 18h.

Estelle Grandpoirier : mon collègue ne m'a pas fait de retour détaillé. Ce que je sais, c'est que les contenus ont été vraiment appréciés. Il y a eu un échange intéressant et il y avait plus d'une trentaine de personnes, 35 personnes il me semble. Je n'ai pas plus d'informations.

Jacques Bergeret : il était prévu que j'assure covoiturage depuis Nancy pour qu'on aille à plusieurs à cette manifestation mais en raison d'un deuil dans ma famille, je n'ai pas pu le faire. Mais le président de l'AREHSS Henri Mollon nous a représentés et il est revenu enchanté en soulignant l'intérêt de traiter cette problématique peu commune. Il s'agit de la première concrétisation des manifestations labellisées « *Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025* ». Comme prévu, je vais commencer à publier sur l'espace numérique dédié au projet, en les valorisant, les retours qui me parviendront de chacune des manifestations réalisées. J'attire votre attention sur l'importance de la conservation des traces de chacune des manifestations (photos / enregistrements numériques / textes d'intervention / etc).

Pour Metz, Loïc Millot m'a envoyé quelques lignes. De son côté, Henri Mollon en qualité de spectateur a aussi rédigé quelques lignes.

L'idée est de pouvoir en savoir plus pour chaque manifestation réalisée mais aussi d'ouvrir la possibilité à ceux qui n'ont pu être présents ainsi qu'à ceux qui consultent le site d'avoir accès aux idées présentées et débattues. La possibilité est ouverte de proposer des contributions complémentaires qui pourront selon les cas être publiées :

- ✓ dans les « *En savoir plus* » de chaque manifestation.
- ✓ ou dans une rubrique « *Contributions* » plus générale, relative à l'histoire de la Sécurité Sociale, que vous pourrez enrichir de propositions d'approfondissement, ou encore en signalant de manière argumentée au regard de l'histoire de la SS, les liens avec des groupes qui travaillent particulièrement certains thèmes.

A titre d'exemple, la conférence gesticulée de Metz n'a pas fait l'objet d'une captation numérique, mais elle a été filmée ailleurs et a été mise en ligne sur le site du Collectif « Pour une SS de la mort » dont trouverez le lien dans la rubrique « *En savoir plus* » de la conférence de Metz.

Conférence « *Vers une Sécurité sociale de l'alimentation* » organisée par l'Association SS de l'alimentation d'Alsace à Strasbourg le 02/04/25 avec Maxime Scaduto, doctorant rattaché au laboratoire HuManiS.

Jacques Bergeret : cette seconde manifestation labellisée « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 » était organisée à la *Maison des projets* de Strasbourg par l'Association pour la Sécurité sociale de l'alimentation Alsace sous forme d'une conférence de Maxime Scaduto, doctorant rattaché au laboratoire HuManiS. Il était accompagné par Morgane Dreanno. Une inscription par HelloAsso était demandée auparavant. Le retour que m'en a fait Maxime Scaduto avec l'envoi de trois photos que vous verrez sur le site par le bouton « *En savoir plus* » est le suivant : la réunion programmée à 18h a duré plus de deux heures avec 18 personnes. La conférence avec projection de diapos n'a pas fait l'objet d'un enregistrement (* ndl : *on pourrait, si ce n'est déjà fait, produire un postcast qui puisse être mis en ligne*). On peut regretter que cette thématique-là n'ait pas réuni plus de monde lors de cette séance-là. Mais ce n'est pas la dernière, puisque d'autres choses sont prévues par l'association présidée par Somhack Limphakdy.

IV - Actualisation des programmations labellisées et point sur les évènements en préparation par les représentants de chaque Groupe Projet Territorial (GPT) nécessitant chaque fois la mise à jour de la fiche descriptive correspondante indiquant notamment les aides en nature et les coûts prévisionnels.

Soirée ciné-débat à partir du film documentaire « La Sociale » de Gilles Perret, au Cinéma Caméo « Commanderie » de Nancy le 6 mai 2025 à 20h, organisée par FORUM IRTS de Lorraine (site de Nancy) en partenariat avec la CPAM de Meurthe-et-Moselle.

Antoine Gardavaud : j'ai deux remarques à faire au titre de la CPAM :

- ✓ on a fait un sondage et nous avons eu seulement une quinzaine de retours pour manifester un intérêt à participer à cette soirée spéciale. Je me souviens que la dernière fois, on avait le choix entre salle de 160 places ou une autre de 180 places pour laquelle nous avions opté. Vu le nombre prévisionnel d'inscriptions moins important que ce que nous pensions, nous vous faisons savoir qu'il est peut-être utile de voir avec le Caméo l'opportunité de revenir à la salle de 160 places.

- ✓ j'ai vu que le Caméo avait commencé à diffuser l'information et commençait à faire la publicité pour cette soirée.

Jacques Bergeret : ah, c'est super, c'est bien ! Alors, vu qu'il n'y a pas autant de monde qu'on aurait cru au niveau de la CPAM qu'en est-il au niveau de l'IRTS de Lorraine ? Est-ce que tu as une indication du nombre d'étudiants qui s'inscriraient

Estelle Grandpoirier : on a beaucoup de manifestations toutes les semaines et nous n'avons pas encore fait une communication ciblée sur cette soirée-là. Donc, je n'ai pas encore de visibilité. Il n'y a pas eu de lien d'inscription transmis aux étudiants. Puis là, c'est les vacances. Donc, on attend lundi prochain pour envoyer l'info. Sachant que j'ai encore plusieurs soirées à assurer avant le 6 mai. Donc - ** après la publication de l'ensemble de la programmation du semestre* - la communication de Forum s'effectue un peu semaine par semaine. Après, je peux avoir l'avis du Caméo sachant que la soirée ouverte à l'ensemble du public nancéen n'est pas une soirée privée. On n'a pas une obligation de remplir la salle. L'inquiétude, c'était plutôt d'être sûr d'avoir de la place pour les gens extérieurs au public habituel utilisant des contremarques et nous, on ne privatisé pas finalement la projection. La salle n'est jamais affichée dans la publicité du Caméo : c'est quand on arrive qu'on sait dans quelle salle est diffusé le film qu'on veut voir. Donc, je vais contacter le Caméo pour voir avec eux ce qu'ils pensent depuis que leur com' est sortie, ce qui est évalué comme participation grand public, en disant que qu'on n'aurait qu'une quarantaine de personnes qui auraient réservé au préalable, dont, pour l'IRTS de Lorraine 15 à 20 étudiants et salariés. Mais encore une fois, la séance est ouverte aussi au grand public.

Antoine Gardavaud : Oui, tout à fait. Suite à ma suggestion d'une plus petite salle, je vous rejoins tout à fait dans votre remarque. On peut très bien garder la salle qui avait été prévue pour prévoir l'afflux du public extérieur.

Estelle Grandpoirier : oui mais je vais rappeler le caméo pour être sûr du bon choix en fonction du public attendu, parce qu'effectivement, si on n'est pas nombreux dans une grande salle, c'est un peu compliqué pour le débat.

Antoine Gardavaud : Oui, je vous confirme que le Caméo n'a pas indiqué la salle sur la petite affiche qu'ils ont réalisée. Par ailleurs, j'aimerais avoir un peu plus d'informations sur le déroulement de la soirée, parce que si je me souviens bien, la dernière fois, un troisième intervenant doit aussi participer aux échanges ; il y aurait lieu de connaître le découpage de cette séance de projection du film *La Sociale* et de l'animation des débats.

Estelle Grandpoirier : ce qu'on va pouvoir faire, c'est peut-être se faire une réunion préparatoire avec les différents animateurs, pour qu'on puisse caler ça. Donc, je reprendrai contact avec vous pour qu'on trouve un temps de préparation.

Jacques Bergeret : c'est une bonne idée ; on va faire cela en visio de manière à bien déterminer comment les choses se passent. Nous avons une expérience car nous sommes plusieurs à avoir assisté à la soirée débat organisée par le Cercle Philosophique et Culturel de Lunéville (** le 17/10/24*) à partir du même film « *La Sociale* » ; il devait y avoir trois animateurs dont Nicolas Da Silva qui n'a pas pu venir en raison d'un décès dans sa famille. Les deux animateurs ont commencé par prendre la parole pour présenter le film. Je pense qu'il faut commencer par cela, aussi pour indiquer les forces et les faiblesses de ce document qui date déjà un peu mais qui n'a rien perdu de la force de son récit historique ; dire aussi qu'il fait l'objet d'une critique au motif de valoriser trop la version du Parti Communiste et de la CGT mais au regard de l'ignorance de beaucoup sur les rôles déterminants de ces organisations pour la mise en place de la SS. Il faut donc introduire le plus objectivement possible des éléments explicatifs et d'équilibre au regard de la complexité de l'histoire.

Je fais allusion à un article de l'historien Michel Dreyfus paru dans un dernier numéro des Revue française des affaires sociales (RFAS)² qui rend compte d'une analyse critique de l'ouvrage de Nicolas Da Silva « *La bataille de la Sécu - Une histoire du système de santé* »³. On voit bien que l'histoire de la SS fait débat, mais c'est normal que l'histoire fasse débat, ce n'est pas le problème. Ce qu'il ne faudrait pas, c'est que des éléments polémiques prennent le dessus et masquent l'intérêt principal que nous recherchons, c'est-à-dire que les gens s'intéressent à l'histoire de la Sécurité sociale, à l'importance que représente la Sécurité sociale dans la protection de l'ensemble de la population en France, du rôle des organismes de Sécurité sociale qui sont quand même complexes au point que parfois les gens s'y perdent. En réalité ils ont plutôt une mauvaise connaissance de l'organisation et c'est là que c'est intéressant de pouvoir compter sur les compétences de représentants de la CPAM de Meurthe et Moselle (* *Catherine Véronique, directrice adjointe et Antoine Gardavaud, sous-directeur à la régulation et à la relation avec les acteurs de santé*). Après, on va évidemment être dans le jeu des questions-réponses avec la salle. Là, parfois on est surpris par le côté simpliste des questions, ou au contraire, le côté très ciblé, très intelligent aussi en connaissance de l'histoire, presque une affaire de spécialistes car il peut y avoir des spectateurs qui sont des spécialistes. Donc c'est pour ça que je trouve intéressant que vous soyez deux de la CPAM. Et puis dans la salle, il y aura aussi des personnes qui pourront prendre la parole pour dire un certain nombre de choses instructives au sujet de la Sécurité sociale qui est la propriété de tout le monde aujourd'hui et qui doit être renforcée comme un précieux commun. En effet, la question principale de notre Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 est bien de débattre pour savoir ce qu'on veut que soit la Sécurité sociale de demain.

Jean-Marie Villela : comme il y a de la place par rapport à la dimension de la salle du cinéma, est-ce qu'on ne pourrait pas faire un coup de pub du côté du jeune public ? Je pense aux écoles, je pense aussi aux étudiants bien sûr, à l'université, d'autant qu'il y a plein de « 80 ans de... » qui vont se dérouler cette année, et que dans les écoles on en parle. Il s'agirait de les informer de l'évènement et qu'il y a des places, vous pouvez venir avec vos profs, etc. C'est une suggestion.

Jacques Bergeret : le tout est de savoir comment contacter les écoles. Je pensais aussi à une autre suggestion évoquée avec Antoine Gardavaud mais sans savoir si l'idée est recevable : la CPAM dispose d'outils de communication avec l'ensemble des usagers de la CPAM, donc du grand public. Est-ce que le service de communication de la CPAM pourrait faire en sorte d'inviter les gens qui sont sur Nancy et la métropole du grand Nancy, car les personnes plus éloignées ne sont pas concernées ? Mais encore faut-il être dans les clous car je sais que la communication se prépare par avance. Si nous disposions de la date de l'évènement identique prévu dans le Pays Haut de Meurthe-et-Moselle début octobre au cinéma de Joeuf, on pourrait en faire une préannonce, mais pour le moment je n'ai pas encore une date précise.

Antoine Gardavaud : Je vais boucler avec le service communication, voir ce qu'il est en mesure de faire dans un laps de temps assez court, donc je reviendrai vers vous d'ici la fin de semaine prochaine.

Estelle Grandpoirier : nous avons déjà des supports établis ; ce que je peux faire c'est vous les envoyer par mail pour que votre service puisse récupérer les informations et appliquer s'il le souhaite une charte graphique particulière. Le mail est prêt et il va partir.

² N°4 octobre-décembre 2024, p.167 à 173. Michel Dreyfus est directeur de recherche émérite au CNRS – Centre d'histoire sociale des mondes contemporains.

³ Ouvrage paru en 2012, édition « La Fabrique ».

Antoine Gardavaud : je suis preneur, oui, merci.

Jean-Marie Villela : côté système éducatif, il y a quand même une liste des collèges, lycées, qu'on peut je pense assez facilement retrouver.

Estelle Grandpoirier : oui, mais le problème c'est de contacter les professeurs concernés directement, donc plutôt en SES, Histoire-Géo, dans les lycées en tout cas. Cela peut être intéressant, mais c'est difficile d'avoir des mails d'accès en fait ; car si on peut avoir ceux du secrétariat de l'accueil, cela ne permet pas d'obtenir directement ceux des enseignants concernés. Par contre, ceux qui ont des contacts peuvent essayer de diffuser aux gens qu'ils connaissent. Nous on travaille avec le prof d'Histoire Géo du lycée Jeanne d'Arc de Nancy qui est très engagé dans les questions sociales et discrimination ; il a participé au film de Malek Bensmail sur l'Algérie⁴ avec ses lycéens, et je l'ai revu à plusieurs reprises.

Somhack Limphakdy : c'est une superbe idée de prendre attaché avec des personnes qu'on connaît déjà, parce qu'ils sauront diffuser à leurs collègues aussi. Ils se connaissent.

Jacques Bergeret : Denis Poisson pourrait peut-être donner son avis à partir de l'expérience de collaborations de l'association Citoyenneté Active Lorraine avec l'Éducation Nationale ?

Denis Poisson : entre autres, mais surtout ce que je voulais souligner, puisqu'Estelle fait référence au film de Malek Bensmail, de rappeler quand même qu'avec l'école, la diffusion a été faite l'après-midi qui précédait la soirée grand public. Je pense que ce qui posera problème dans le projet qu'on a pour le 6 mai, c'est que c'est en soirée, et que je pense que ce créneau-là ne sera pas favorable pour la venue de scolaires : un prof ne pourra pas venir avec une classe à 20 heures. Ça, ce n'est pas possible. La participation de scolaire n'est possible qu'avec une diffusion dans l'après-midi, et encore, à condition que les choses soient bien calées longtemps à l'avance ; or il me semble que d'ici le 6 mai, cela risque d'être très très court pour mobiliser l'Éducation Nationale, sauf comme le dit Somhack Limphakdy à avoir déjà un contact précis. Mais je ne vois pas trop comment un prof va pouvoir mobiliser une classe en soirée.

Somhack Limphakdy : Si, ils le font. Enfin, moi, je le fais en tout cas. Et ça s'organise. Mais par contre, ça ne peut pas avoir de caractère obligatoire auprès des élèves et des familles. C'est vraiment sur la base du volontariat, quand on va au théâtre, etc. C'est le seul frein. Mais vous avez raison, Denis, de souligner la difficulté.

Jean-Marie Villela : moi, je vais faire la diffusion côté universitaire, avec la liste de diffusion dont je dispose ; cela devrait se faire assez rapidement. S'il y a un support, ça me sera plus simple. Donc, je vais le faire. On aura déjà au moins ça.

Estelle Grandpoirier : comme on n'a pas les adresses de tous les membres du Copil, moi, j'enverrai le mail de toute façon complet à Jacques. Et puis Jacques, si tu veux bien déjà l'envoyer sur à tous les gens du Copil, assez rapidement, comme ça, chacun pourra diffuser dans ses réseaux.

Jacques Bergeret : d'accord. Alors, pour tout de suite, ce que je vais faire, c'est partager mon écran pour vous montrer l'affiche du colloque de Strasbourg qui est programmé le 21 mai après-midi. Cette affiche est très réussie avec le logo du comité régional d'histoire, en reprenant le logo qu'on avait convenu au niveau national pour 80° anniversaire de la sécurité sociale, avec le titre, la date, le lieu, les partenaires, etc.. avec aussi une ligne graphique très réussie.

⁴ Le film de Malek Bensmail « *Mange ton orange et tais-toi !* a été présenté le 11/03/25 au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle lors d'une rencontre pour interroger l'histoire coloniale à partir statue du sergent Blandan.

Alors Alain, en temps que pilote du Groupe Projet Territorial tu as la parole pour nous parler de ce colloque !

* *Il diffuse l'affiche du colloque de Strasbourg du 21 mai 2015.*

Alain Caps : vous voyez l'affiche qu'on adresse en même temps qu'un courrier par mail à un ensemble d'invités. Donc, on a commencé à lancer les invitations. Pour l'instant, on est à peu près à 150 invités, mais ce n'est pas terminé. Il y a encore des adresses à collecter pour continuer. Je n'ai pas fait d'envoi aux membres du Comité de Pilotage. Si tu peux le faire, ça serait parfait.

Jacques Bergeret : je vais le faire.



Tout en bas de l'affiche vous avez l'annonce de l'inauguration d'une exposition qui s'est rajoutée, parce que Mme Françoise Olivier-Huttard qui a travaillé là-dessus nous a proposé qu'on présente une petite exposition expliquant comment les épidémies d'après 1945 ont permis de mettre en place un système de santé avec des établissements de Strasbourg avec un historique et une présentation des divers établissements qui ont été soit privés, soit dépendants de la sécurité sociale.

Jacques Bergeret : Alain, quand tu dis "on a 150 invités", s'agit-il de 150 invitations envoyées ou de 150 réponses positives aux invitations ?

Alain Caps : oh non, ce sont les invitations qui sont parties. Elles viennent de partir aujourd'hui.

Alain Caps : Donc, en ce qui concerne le colloque, apparemment tout est bouclé pour les diverses interventions. On a essayé de prévoir des interventions relativement courtes pour pouvoir balayer le plus possible de sujets.

Au niveau matériel, j'ai encore à voir comment on va organiser l'animation car pour l'instant, je n'ai pas trouvé comment l'assurer. Vraisemblablement, on a une possibilité.

J'ai été au colloque sur le régime local d'assurance maladie qui a eu lieu il y a une dizaine de jours⁵. Ils avaient un moyen de faire poser les questions par messagerie : en affichant une adresse sur l'écran, les gens pouvaient, de la salle, poser des questions par messagerie. C'est peut-être plus simple. Il faudra voir comment on peut faire pour régler cette question de l'animation.

L'affiche déroule les séquences pour l'ensemble des intervenants. C'est Jean-Marie Spaeth qui terminera les interventions.

⁵ Le régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle a célébré les 30 ans de son instance locale de gestion, présidée par Patrick Heidman le 3 avril 2015 au sein de la Carsat à Strasbourg.

Jacques Bergeret : d'accord, ce n'est pas pareil.

Alain Caps : j'espère qu'on aura du monde parce qu'on dispose de l'amphi de la Carsat qui fait 200 places. Mais l'information vis-à-vis des facultés n'a pas encore été faite. Nous avons cela encore dans notre programme d'action pour essayer d'avoir des étudiants et des professeurs en plus.

Jacques Bergeret : d'accord. On touche la question de la communication, qui est le dernier point de l'ordre du jour de notre réunion. Donc, on peut l'aborder déjà à propos de ce colloque. Par règle commune, il faut que chacun essaie de diffuser les informations de chaque manifestation dans ses propres réseaux. Je vais donc vous envoyer cette affiche ; et vous avez bien noté que c'est l'après-midi de 14h à 18h ; et dans la mesure du possible, participons aux manifestations organisées par les uns et les autres.

Alain Caps : il faut diffuser aussi le message qui va avec l'affiche.

Jacques Bergeret : un message d'accompagnement ? Il faut que tu me l'envoies en ce cas.

** Alain Caps explique que le message était en pièce jointe de l'affiche... inattention à la réception !*

Jacques Bergeret : j'enverrais bien les deux. Pour l'animation, parfois, on fait appel à un universitaire ou à un journaliste...

Alain Caps : Oui, il faut que je voie avec la présidente...

Jacques Bergeret : avec Isabelle Lutzig, parce que si ça se trouve quelqu'un de la CARSAT pourrait assurer cette fonction.

Alain Caps : Oui, oui, parce que de toute façon, il y aura du personnel de la CARSAT pour tout ce qui est logistique.

Jacques Bergeret : étant donné que les questions abordées touchent chaque fois à l'histoire de la protection sociale en Alsace-Moselle, autant que ce soit des gens qui ont en tête les éléments contextuels.

Alain Caps : oui. Je vois bien aussi que ce rôle puisse être assuré par Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, notre présidente du conseil scientifique de l'association d'histoire de la Sécurité Sociale Alsace-Moselle.

Jacques Bergeret : traditionnellement, dans les colloques universitaires, il peut y avoir quelqu'un qui préside la séance et puis il peut y avoir un animateur.

Alain Caps : c'est ça ; c'est encore quelque chose qu'il faut mettre en place.

Jacques Bergeret : vous avez encore le temps. De Nancy nous avons prévu de venir à plusieurs en covoiturage ou par le train, on fera nos calculs pour savoir ce qui coûte le moins cher. Pour ceux qui arrivent par le train, ce serait peut-être bien de donner quelques informations concernant les transports en commun pour aller au 22 rue du Rhône sans perdre de temps ?

Alain Caps : à partir de la gare, dans le pire des cas il faut compter 25 minutes avec le tram pour aller à la rue du Rhône, avec le petit bout de marche à pied.

Jacques Bergeret : alors voilà pour le transport urbain. On s'en tient là pour le colloque de Strasbourg et j'arrête le partage d'écran. On ne peut pas avancer par rapport à la manifestation prévue dans le Pays Haut de Meurthe-et-Moselle à l'identique de ce qui est prévu au cinéma Caméo de Nancy autour du film *La sociale*, car le pilote du Groupe Projet Territorial de Joeuf n'est pas présent. On verra donc cela plus tard sachant que c'est prévu pour le mois d'octobre.

Jean-Marie Villela : on peut dire deux mots du colloque prévu à l'université de technologie de Troyes.

Jacques Bergeret : oui, Troyes. Et puis parler un peu du colloque de Nancy bien que Kristel Meiffret-Delsanto ne soit pas présente ce soir.

Jean-Marie Villela : sur Troyes cela s'annonce plutôt bien. On a eu une visioconférence le 24 mars avec M. Grouvel qui est le directeur de la CPAM de l'Aube. Le colloque aura lieu le 2 octobre dans les locaux de l'Université de Technologie de Troyes qui dispose d'un amphi de 500 places mis à disposition, donc il vaudrait que mieux qu'il y ait du monde. Une retransmission en visioconférence est possible et il y aurait également une possibilité de diffusion sur la chaîne locale de télévision. Il est donc prévu que la manifestation soit retransmise. L'ouverture se ferait avec plusieurs personnalités : de principe le maire de Troyes, le président du conseil régional et le président de l'université de technologie. Le programme est assez important. Je ne l'ai pas noté dans le détail, mais il comportera un volet international avec d'une part l'intervention d'une personne qui doit être un professeur de Belgique, sur le comparatif entre le système de sécurité sociale français et le système de sécurité sociale belge et d'autre part une personne Roumaine maître de conférence à Bucarest, Corina Wancea, si je n'ai pas écorché son nom, chacune des interventions durant 25 minutes. Les thématiques sont encore à préciser. L'idée, c'est aussi de faire des portraits des personnes qui ont été à l'initiative, au départ, de la sécurité sociale : Ambroise Croizat, Pierre Laroque et Simone Veil. Ce seraient des portraits avec une notice biographique et des portraits projetés sur l'écran de l'amphi. Il y aurait une intervention de Jean-Marie Spaeth de 45 minutes à peu près.

* Il s'adresse à Jean-Marie Spaeth.

Je crois que vous avez déjà été contacté et que vous avez donné votre accord. Dites-moi si je me trompe !

Jean-Marie Spaeth : ça peut être moins long.

Jean-Marie Villela : tout cela est à convenir avec eux. Il n'y a rien de figé pour le moment, en termes de programmation ni de timing. Tout ceci pour dire que le projet de cette manifestation avance plutôt pas mal aussi. On va les suivre de façon à ce que ça aille bien jusqu'au bout. Mais c'est très bien parti, manifestement.

Jacques Bergeret : il nous reste un quart d'heure. Maxime Scaduto est présent. J'ai dit tout à l'heure quelques mots au sujet de la conférence « *Vers une Sécurité sociale de l'alimentation* » que vous avez faite en fin de journée du 2 avril dernier à la Maison des Projets de Strasbourg. Merci de m'avoir envoyé à la suite quelques éléments que j'ai publié sur le site enahes.org dans l'espace numérique du *Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025*. J'ai indiqué qu'il y avait 18 personnes. Cela s'est bien passé. La conférence n'a pas été enregistrée, mais je pense qu'il y en aura peut-être d'autres ? Et puis, autant que je me rappelle, deux manifestations sont prévues consécutivement à deux jours d'intervalle par Somhack Liphakdy, de nouveau sur Strasbourg et d'autre part sur Mulhouse. Cette thématique des aspirations de la population à des formes de sécurité autour de la question de l'alimentation et de l'environnement est principalement portée par votre association. J'avais indiqué à Jean Pierrel, qui est présent, l'éventualité de faire appel à vous par rapport à ce qu'il cherche à faire dans les Vosges, sauf si les Alsaciens disent non, non, on ne va pas dans les Vosges ! Mais Jean m'a dit que cette thématique était déjà travaillée dans les Vosges. Alors je propose que Jean nous dise en tant que pilote du Groupe Projet Territorial des Vosges où il en est.

Somhack Limphakdy : Oui, il y a un groupe local qui est porté par le PETR⁶ du pays de Déodacie. Dans les Vosges, il y a même deux groupes qui travaillent sur cette thématique.

Jean Pierrel : Oui, le PETR de Saint-Dié a déjà fait quelques conférences en lien avec la Confédération Paysanne il me semble. Et justement, suite à l'échange qu'on avait eu avec Jacques au téléphone, je me disais que ce serait bien que peut-être on reprenne cela ensemble aussi et qu'ils intègrent dans leurs réflexions les nôtres et qu'on fasse le lien avec le 80e anniversaire de la Sécurité Sociale. Cela pourrait être intéressant de faire quelque chose en commun.

Somhack Limphakdy : vous avez les contacts de Corine Flackin ?

Jean Pierrel : non, mais vous pourrez me les communiquer.

Somhack Limphakdy : je n'ai pas les adresses de tout le monde, Jacques, je t'enverrai les informations de Corine pour Jean.

Jacques Bergeret : normalement, vous avez tous reçu la composition du Comité de Pilotage avec les adresses mails de chaque personne.

Jean Pierrel : d'accord.

Somhack Limphakdy : Il nous a envoyé cela dans un tableau il y a plusieurs semaines, mais est-il bien tenu à jour ?

Jacques Bergeret : oui, il est tenu à jour. Mais enfin, je peux le remettre avec le compte-rendu de la présente séance.

Somhack Limphakdy : oui, ça serait super, merci.

Jacques Bergeret : et puis, si vous avez besoin d'une adresse, vous me faites un mail et je vous répondrais du tac au tac.

Jean Pierrel : on est un peu en panne dans les Vosges, parce que j'ai pris contact avec Samuel Fargette, mais il a quelques problèmes familiaux à régler et de ce fait il est indisponible en ce moment, ce qui ne m'empêche pas de prospecter de mon côté ; dès qu'il sera disponible je vais relancer une coopération avec lui car je n'ai pas perdu de vue l'idée d'une exposition itinérante en direction de la jeunesse dans les villages ; et pour cela, alors que je m'en méfiais un peu au départ, peut-être pourrions-nous effectivement partir en utilisant les supports de communication institutionnelle d'organismes de Sécurité Sociale, c'est peut-être la meilleure solution, y compris pour pouvoir intervenir dans les milieux scolaires de l'Éducation Nationale. Voilà où j'en suis sur ce point. Mais avec notre association vosgienne, L'Ademat-h⁷, nous avons l'intention de préparer une conférence, peut-être sur le secteur de la montagne ; celle-ci pourrait faire l'objet d'une programmation en automne avec Victor Duchesne, économiste de la santé, sur « les risques de privatisation et de financiarisation de la protection sociale ».

Jacques Bergeret : Alors Jean, je t'avais aussi signalé aussi la ressource de la petite séquence théâtralisée proposée par Moussa Aridja, que le Comité de Pilotage avait trouvé intéressant. En effet, il me semble que si vous allez dans les villages, par le biais d'une telle petite séquence originale de 10mn un quart d'heure sur les idées reçues sur la sécurité sociale, cela devrait permettre d'ouvrir le débat sur la Sécu dans la bonne humeur.

⁶ Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodacie est un outil de coopération au service de ses 3 EPCI qui a pour mission principale de fédérer ses intercommunalités et leurs communes autour d'un projet de territoire commun. Source : <https://deodatie.com/missions/>

⁷ ADEMAT-H : Association pour la Défense, le Maintien, l'Amélioration de la Maternité et de l'Hôpital de Remiremont (88). <https://www.ademat.org>

Ce mode de communication a bien fonctionné à Metz lors de la conférence gesticulée abordant les questions de la mort et la Sécurité Sociale jusqu'au bout. Évidemment, Moussa n'est pas un grand spécialiste des conférences gesticulées, mais il est déjà intervenu au conseil départemental de Meurthe-Moselle avec deux autres personnes, lors de la seconde journée de colloque organisée par l'Arehss et le Cnahes Grand Est sur « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? ». Et là, s'agira d'intervenir en solo. Cela pourrait peut-être constituer un élément d'ouverture lors des rencontres villageoises.

Jean Pierrel : Oui, tout à fait.

Jacques Bergeret : auquel cas, Jean, je te l'avais déjà dit, l'urgence, c'est plutôt d'abord de ne pas viser trop de choses. Je trouverais très intéressant au niveau du Grand Est où pour le moment la plupart de ce qui est proposé est situé dans de grandes villes, de s'intéresser aussi à la dimension un peu paysanne et surtout villageoise, c'est-à-dire des parties de territoires souvent marquées par l'insécurité des reculs cumulés des services publics et la construction de déserts médicaux. On avait déjà abordé cela avec Somhack Limphakdy, puisqu'on avait parlé aussi de faire quelque chose du côté d'Alkirch, mais finalement, ça va être Mulhouse et Strasbourg, donc de nouveau deux grandes villes. Ce serait bien si dans les Vosges quelque chose pouvait être organisé avec des gens dans l'un ou l'autre village, à partir d'une entrée du type de ce que Moussa pourrait faire, et puis ensuite des éléments thématiques choisis. J'ajoute que Moussa est en train de finaliser un document intitulé : « *La Sécurité sociale : caractéristiques et enjeux clés - Document support pour toute démarche didactique à destination du grand public* », c'est dire qu'il a des billes pour aussi participer ensuite au débat. Comme il est présent, il y a peut-être un petit dialogue à avoir ou prévoir entre vous !

Jean Pierrel : il y a un film éventuellement de cette conférence gesticulée ?

Bernard Friot : sur la conférence gesticulée, moi j'en ai une sur la retraite qui peut tout à fait aller dans le cadre des 80 ans du régime général. Si je viens pour le colloque des 27-28 novembre à Nancy, je peux très bien aller dans les Vosges le samedi 29 novembre dans un endroit très populaire et présenter une conférence gesticulée sur la retraite par exemple, si les Vosgiens cherchent quelque chose.

Jean Pierrel : je cherchais plutôt des expos, mais ça peut être bien, Bernard. Je note je note !

Jacques Bergeret : il peut y avoir une conférence, mais à ce moment-là pas dans un village.

Bernard Friot : peut-être à Épinal, peu importe, mais enfin dans un endroit quand même où il n'y ait pas que des convaincus d'avance.

Jacques Bergeret : Jean, tu n'es pas sur Épinal.

Jean Pierrel : non, j'habite entre Remiremont et La Bresse, dans un petit village.

Jacques Bergeret : par exemple sur Remiremont ce serait super, surtout que tu te bagarres pas mal pour maintenir un hôpital à Remiremont et l'accès aux soins pour tous.

Jean Pierrel : oui.

Bernard Friot : Voilà. En tout cas, pour moi, le samedi 29, je suis disponible dans les Vosges, ou en Meuse, où on veut, enfin dans un endroit qui ne soit ni Strasbourg ni Nancy.

Jean Pierrel : d'accord.

Jacques Bergeret : et puis Moussa est donc d'accord sur le principe de prêter son concours dans les Vosges, plutôt pour ce qui pourrait être organisé dans l'un ou l'autre village... C'est bien ça Moussa ?

Moussa : oui, ça m'intéresse ?

Jacques Bergeret : Jean, il faut que vous proposiez des dates et lieux, parce que c'est en fonction de cela que Moussa pourra s'organiser.

Jean Pierrel : Oui, tout à fait. D'accord Jacques.

Jacques Bergeret : Et puis, concernant le texte de Moussa dont j'ai parlé, il est pour le moment en relecture au titre de l'engagement d'un processus de validation parce que je ne veux pas qu'on publie quelque chose sur l'espace numérique dédié au Projet Grand Est qui ne soit pas bien vérifié du point de vue des contenus. Et moi, je n'ai pas la compétence pour valider sur le fond un tel document, en tous cas, je ne me prétends pas capable de le faire.

Jean-Marie Villela : si tout le monde est d'accord, on peut faire une circularisation de ce texte afin qu'il soit regardé par les uns et les autres, chacun étant porteur d'une expertise, ce sera peut-être plus simple.

Jacques Bergeret : en ce cas, je propose, dès que ce sera possible après les premières navettes de relecture critique engagées et les modifications conséquentes effectuées, de vous faire parvenir le document à fin d'une validation collective par le Comité de Pilotage. Ça vous va Moussa ?

Moussa Aridja : je suis d'accord, il n'y a pas de problème.

Jacques Bergeret : c'est noté.

Alors, sur la question de la communication, parce que c'est ça qu'on voulait aussi regarder... (* *il est interrompu*).

Somhack Limphakdy : Jacques, je souhaiterai juste faire passer une info avant de traiter le point de la communication. C'est par rapport à Mulhouse. Très vraisemblablement, on ne va pas le faire la même semaine que l'intervention à Strasbourg, parce qu'on est en train de travailler avec l'université de Haute-Alsace et la chaire de l'ENSS pour banaliser une demi-journée pour plusieurs étudiants, et donc avoir une intervention en journée auprès des étudiants, et puis un moment plutôt grand public le soir. Voilà, donc on est en train de caler ça, et je reviendrai dès que j'aurai plus de détails, mais comme je vous l'ai dit, c'est bien d'avoir des informations. Et, comme ça avait été évoqué la dernière fois, on se posait la question des mutuelles. Nous, on s'est rapproché des gens qui, au sein des mutuelles, sont proches de l'idée de défendre la protection sociale, l'origine générale etc. Ce sont des gens assez intéressants comme cela qu'on a rencontrés. Je peux vous en citer trois : il y en a un qui est à Strasbourg qui s'appelle Philippe Guiguid, deux autres personnes dont Éric Chénut, le président de la Mutualité française, et Francis Balay le président d'Alternative Mutualiste qui est super aussi, et qui défend vraiment l'idée de la Sécu et de la cotisation sociale. Éric Chénut et Francis Balay ne sont absolument pas favorables ni au tout-État ni au tout-marché, bien au contraire. Nous sommes en train de voir avec eux justement pour redéfendre l'OSS, tous les enjeux, et pas vraiment que pour l'histoire de la cotisation, mais plutôt sur *la mise en sécurité sociale et la production de soins*.

Jean-Marie Villela : cela renvoie à la discussion qu'on a eu...

Bernard Friot : je voudrais intervenir sur ce point d'ailleurs.

Jean-Marie Villela : oui, juste trente secondes ; cela renvoie à la discussion qu'on a eu lors du dernier comité de pilotage où nous avions échangé sur la possibilité ou la nécessité ou l'opportunité ou pas de faire intervenir des gens de la mutualité au colloque de Nancy.

Vous vous souvenez, on avait eu une discussion qui s'était soldée par « *- Bon, a priori, on ne fait rien* ». Donc voilà, je pense que cela repose quand même la question.

Jacques Bergeret : on ne fait pas rien. On aborde la question, mais de manière à bien mettre quand même l'accent sur l'importance de la sécurité sociale et non pas la réversion vers les systèmes de substitution.

Bernard Friot : oui, je ne pouvais pas être là la dernière fois, mais j'ai lu le compte rendu. Je suis absolument hostile à toute intervention de la mutualité, en tout cas de la FNMF, et d'Éric Chenut en particulier, à un colloque sur le régime général de sécurité sociale. On ne va quand même pas faire intervenir des adversaires du régime général, comme l'est la FNMF. On peut discuter en revanche avec Francis Balay et Alternatives Mutualistes, qui sont précisément les mutuelles qui ont refusé de jouer le jeu que joue, contre le régime général, la FNMF. Mais qu'il y ait une participation de la FNMF en la personne d'Éric Chenut, ou n'importe qui, au colloque de Nancy, moi je n'irai pas à ce colloque, c'est évident. On ne fait pas l'anniversaire de nos adversaires.

Jean-Marie Spaeth : Juste un point factuel, il ne faut quand même pas oublier que la Mutualité Française est administrateur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Ils n'ont jamais été, on ne discute pas de ça, mais enfin, ils n'ont jamais été des anti-sécurité sociale. Ça, je ne peux pas le laisser passer. Après, chacun décide ce qu'il veut. Mais factuellement, ils font partie, y compris de la gestion de la sécurité sociale, excusez-moi.

Bernard Friot : Hélas !

Jean-Marie Spaeth : Ah, peut-être !

Bernard Friot : Hélas ! C'est des opérations Fillon, des opérations etc. C'est tous ces gens-là qui ont mis en place la FNMF,

Jean-Marie Spaeth : Juppé !

Bernard Friot : en particulier Juppé, qui ont mis en place la FNMF dans la gestion de la Sécu. Il faut voir l'évolution de cette institution : c'est un adversaire du régime général, évidemment, qui prospère sur le recul du régime général. Alors là, écoute Jean-Marie, tu peux raconter tout ce que tu veux, mais je serai en désaccord absolu avec toi sur ce point.

Jean-Marie Spaeth : vous pouvez tous venir au régime minier. Là, vous êtes à 100 % !

Somhack Limphakdy : du coup, je pose la question, Bernard, est-ce que ça vous dirait de discuter contre cette personne, justement, pour faire entendre cette question ? Parce que ça peut être intéressant d'avoir un débat contradictoire. On ne le mettrait peut-être pas sans crier les 80 ans de la Sécu. Ce débat et cette controverse sont mises à jour de manière publique. Ça peut être intéressant.

Bernard Friot : non, mais il ne faut pas mettre en place ces personnes. Encore une fois, Francis Balay, c'est un mutualiste qui est pour le 100 % Sécu, qui est pour que les mutuelles jouent un rôle dans la proposition de soins dans des centres alternatifs, etc., mais certainement pas dans le remboursement des soins. Alors que Chenut, lui, c'est le porte-parole de ceux qui, au contraire, militent pour un poids croissant du second pilier, comme on dit dans le vocabulaire européen, en matière de protection sociale. Donc, je ne mets pas du tout sur le même plan Balay, qui est un partenaire, et Chenut, qui est un adversaire.

Cela dit, s'agissant d'un débat, moi, je ne peux venir pour les 80 ans du régime général que le jeudi 27, le vendredi 28 et le samedi 29 novembre. Je n'ai pas d'autre possibilité. Je me réjouis que l'on puisse le faire avec des collègues de l'Université de Nancy. Et ça, je m'en réjouis. J'espère que Nicolas Castel, qui est spécialiste des questions de retraite, sera sur le coup. Je ne sais pas s'il l'est.

Jacques Bergeret : Nicolas Castel a été invité début février par moi-même à s'impliquer et apporter son concours et celui de TETRAS dans le Groupe Projet Territorial préparatoire au colloque de Nancy ; mais, avec regret, il a décliné pouvoir le faire pour des raisons de travail, devant absolument mener à bien un projet de recherche suspendu depuis 2012 auquel il se consacre désormais en dehors des cours et du travail sur la revue Salariat.

Bernard Friot : d'accord, je vais quand même le revoir, parce que ce serait quand même utile qu'il intervienne. Je reviens sur le colloque » de Nancy, parce que malheureusement, je n'étais pas là la dernière fois et donc je n'ai pas pu intervenir. J'interviens sur quoi au bout du compte dans les projets actuels ?

Jacques Bergeret : je crois que tu interviens de manière certaine en fin de colloque dans la table ronde avec Nicolas Da Silva.

Bernard Friot : d'accord, et puis un juriste.

Jacques Bergeret : et aussi un philosophe.

Bernard Friot : d'accord. Si jamais il y a un trou la veille, je peux intervenir, en particulier sur ce qui se passe en 1946, parce que je suis un peu un spécialiste de ce qui se passe en 1946, pour mettre en cause d'ailleurs l'histoire d'une naissance en 1945. En 1945, la Sécu est absolument omniprésente. Il y a plus de 70 000 salariés dans les 1000 caisses de sécurité sociale. Donc pour un truc qui n'a pas encore né, c'est un peu curieux. Mais en revanche, en 1946, il se passe des choses tout à fait fondamentales que je peux présenter, bien sûr. Mais je peux aussi présenter justement la dérive des années 90, avec l'apparition de ce vocabulaire totalement nouveau, AMO-AMC, où on invente les mutuelles comme une assurance maladie complémentaire, alors qu'elles sont tout sauf de l'assurance maladie, précisément. Et donc sur cette question des deux piliers, sur le rôle de la Banque mondiale et de l'Union européenne dans cette montée en force progressivement, liée à la CSG, bien sûr. La montée en force d'un côté de la CSG, de l'autre côté pour le premier pilier, de l'autre côté des mutuelles pour le second pilier, et avec des cotisations au régime général qui, elles, sont en pleine désuétude. Je peux intervenir là-dessus aussi.

Jacques Bergeret : ce sont là des questions très importantes. On voit, et c'est normal d'ailleurs, qu'on a des tensions sur la lecture historique. Kristel Meiffret-Delsanto qui pilote le colloque de Nancy est tout à fait ouverte à ce que cette lecture se produise avec la plus grande clarté possible. J'ajoute qu'au sein du petit Groupe Projet Territorial au sein duquel elle a le rôle d'arbitre au titre de l'Université de Lorraine et de l'Institut François Gény, elle était tout à fait d'accord pour être très prudente et attentive au fait qu'il s'agit bien de mettre en avant la Sécurité Sociale et pas le système des mutuelles complémentaires qui n'est pas l'objet principal du colloque réservé aux 80 ans de la Sécurité Sociale. En termes de perspectives puisque nous voulons traiter de l'avenir, il ne s'agirait pas que la sécu soit dévitalisée au profit de ce système mutualiste du deuxième pilier mais bien au contraire de viser à renforcer le premier pilier constitué par la Sécurité Sociale elle-même. C'est le débat !

Bernard Friot : si tu peux me donner l'adresse de Kristel, je pourrais me mettre en rapport avec elle.

Jacques Bergeret : mais tu as déjà son adresse mail ainsi que les adresses de tous les membres du Comité de Pilotage.

Bernard Friot : non, je ne pense pas, je ne les ai pas.

Jacques Bergeret : normalement, tu as reçu ce que j'ai envoyé à tout le monde en annexe de la convocation. Mais je vais te renvoyer ses coordonnées, aussi ,si elle en est d'accord son numéro de téléphone, car ce sera très bien que tu puisses avoir une discussion directe avec elle.

Bernard Friot : d'accord, merci beaucoup.

Jacques Bergeret : il est 19h07, on a dépassé un peu, mais on a démarré plus tard, excusez-moi encore d'avoir raté le début. Sur la question de la communication, on ne peut pas aller très avant là maintenant. Je suis en difficulté de ne pas disposer d'informations précises, bien que les ayant demandées à plusieurs reprises sur le colloque prévu à la Cité de la paix de Verdun, avec Franck Briey.

Françoise Seirolle : pour ma part, je voudrais simplement insister comme Bernard l'a fait et d'autres personnes autour, pour dire qu'il s'agit du 80ème anniversaire de la Sécurité Sociale et pas des mutuelles, ni des mutualités. Je pense qu'il faut faire très attention, parce que dans la tête des gens et des assurés, il y a beaucoup de mélanges entre la Sécurité Sociale et la mutuelle. Je pense qu'il faut vraiment remettre chaque organisme à sa place. C'est pour cela que l'anniversaire de la sécurité sociale ne doit pas être motif à tout mélanger.

Jacques Bergeret : c'est le mot de la fin sur ce sujet pour ce soir. Dernière intervention à Denis Poisson qui a demandé la parole.

Denis Poisson : je souhaiterais dire deux mots sur le projet sur lequel on était, de travailler sur la représentation des habitants dans le cadre des quartiers politiques de la ville, sur leur représentation de la Sécurité Sociale. Nous avons eu une fin sympathique, mais une fin de non-recevoir du club de prévention sur Vandoeuvre et Laxou. En conséquence, je me suis récemment tourné sur le quartier politique de la ville de la Californie à Jarville. La municipalité de Jarville est tout à fait intéressée à me suivre sur cette question. Il est prévu qu'on se voie avec Henri Molon pour établir un questionnaire et je suis en lien avec le directeur général des services de la ville de Jarville pour sa diffusion dans un certain nombre d'endroits, voire même de permanences municipales, pour faire remplir ce questionnaire par les habitants du quartier politique de la ville de *la Californie*. Il faudra simplement, d'une part voir si on établit un questionnaire à diffuser avec l'impératif de faire figurer tel ou tel logo sur le questionnaire distribué aux habitants, et d'autre part, déterminer dans quels créneaux et à quelle échéance sont susceptibles d'être diffusés les résultats de cette enquête. Est-ce à l'occasion du colloque de Nancy des 27 et 28 novembre ? Car cela définira les délais de réalisation et d'analyse des résultats de cette enquête.

Jacques Bergeret : il s'agit là de l'initiative du Groupe Projet Territorial de l'association Citoyenneté Active Lorraine dont tu es le vice-président. Il faut que vous fassiez attention, mais je me mets dedans aussi en tant que participant au titre du Cnahes Grand Est à la même association, sur le fait qu'il ne faut pas être trop administratif car il s'agit de s'adresser aux habitants d'un quartier à propos de la Sécurité Sociale, de demander aux familles comment elles voient les choses, qu'est-ce qui marche bien, qu'est-ce qui fait problème, quelles sont leurs aspirations. Notre ami sociologue Roger Bertaux, avec raison, avait émis des réserves à propos de ce projet proposé à l'association de prévention spécialisée, un questionnaire même simple supposant au préalable des entretiens semi directifs ou directifs faute de quoi les réponses sont dans les questions. Mais tu es averti comme moi de la difficulté qui nécessite de bien penser cette action. Pour répondre à ta question concernant les logos, je dirais : pas de formalisme à ce stade-là mais il est normal qu'on sache qui propose et qui utilisera les résultats du questionnaire.

Denis Poisson : ça m'arrange.

Jacques Bergeret : sur la question de la valorisation du travail et de ses résultats, je ne sais pas vraiment quoi dire, parce que pour le moment, le questionnaire n'est pas établi et on ne peut pas savoir à l'avance quel accueil lui sera fait et ce qu'il produira comme réponses. Mais à minima, et là-dessus je peux m'engager vraiment, nous publierons les résultats sur l'espace numérique dédié à l'ensemble des manifestations du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025. Pour le moment, cette action n'est aucunement prise en compte et donc pas articulée dans le Groupe Projet Territorial du colloque universitaire de Nancy et je ne pense pas qu'une restitution ait sa place dans la programmation déjà contrainte de ce dernier. Donc, je préfère dire que ce n'est pas là que cela va se faire. Par contre, tout l'intérêt de la dynamique régionale qu'on mène cherche à produire des effets durables et à introduire des perspectives et pourquoi pas des formes de suites. Si sur un quartier de politique de la ville, il ressort un certain nombre de choses intéressantes à creuser et à retravailler au-delà de l'année des 80 ans de la Sécu, alors pourquoi pas ? l'Arehss et le Cnahes Grand Est, peuvent tout à fait s'allier avec Citoyenneté Active Lorraine pour faire quelque chose d'adapté en fonction de ce qu'il apparaîtrait utile de faire.

Denis Poisson : de proposer une rencontre sous forme d'une restitution des résultats et d'un débat avec les habitants dans un cadre additif.

Jacques Bergeret : oui, parce que quand on questionne les gens, quand on leur demande de participer à quelque chose, il faut leur faire un retour et ce peut être l'occasion d'approfondir certains points, toujours en se servant de l'histoire pour donner de la profondeur à la compréhension des réalités et tenter de pousser les idées émises par les habitants en termes de perspectives. C'est très important. Voilà.

V - La communication globale du Projet Grand Est et les déclinaisons locales à démultiplier.

Ce point a été partiellement traité en cours de réunion à propos des diverses manifestations évoquées.

L'espace dédié au Projet Grand Est va être modifié :

- pour faire place de diverses manières à la valorisation des évènements réalisés grâce à un bouton « *En savoir plus* » placé à la suite de chaque manifestation labellisée ;
- avec l'introduction d'un nouveau bouton « *Ressources* ».

*

Jacques Bergeret : on a dépassé les 19h, il me faut clore cette réunion, encore une fois, excusez-moi pour le démarrage un peu raté du début du fait de mon retard, merci de votre participation et bonne soirée à tout le monde !

*

fin de réunion 19 h 05.

Prochaine réunion : Jeudi 15/05/25 18h-19h

Lien d'accès à l'espace numérique dédié au projet :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/>

*